

Qu'arrive-t-il aux animaux lorsqu'ils meurent ?

Les animaux sauvages, lorsqu'ils meurent, se rendent dans une sorte de lieu spirituel où ils vivent un moment, en paix ensemble, jusqu'à ce que, progressivement, leur essence vitale se réabsorbe dans le pouvoir collectif et que leurs esprits se recyclent.

Cependant, il existe une loi spirituelle appelée loi d'attraction mutuelle.

Ce que cela signifie, en ce qui concerne les animaux de compagnie, c'est que, quand il y a de l'amour, il ne peut y avoir de séparation.

Ainsi, les animaux de compagnie bien-aimés, lorsqu'il y a un véritable amour entre l'animal et son "propriétaire", peuvent aller et vont dans notre paradis.

Là, ils attendent notre mort et, dès lors, peuvent vivre avec nous dans le Summerland pendant de longues années, en toute tranquillité.

Finalement, si nous commençons à nous élever à des niveaux plus élevés de spiritualité, l'animal ne pourra plus suivre et s'estompera alors et son âme sera recyclée.

Cependant, lorsque cela se produit, l'animal et le propriétaire auront réalisé que cette séparation finale est inévitable et les deux parties acceptent que cela doit se produire.

La séparation est progressive et se fait d'un commun accord entre l'animal et le propriétaire.

Il n'y a donc pas de tristesse.

Bob

Pour télécharger cette leçon, veuillez cliquer sur le lien.